

# Communiqué important : Activités Minières à NDM

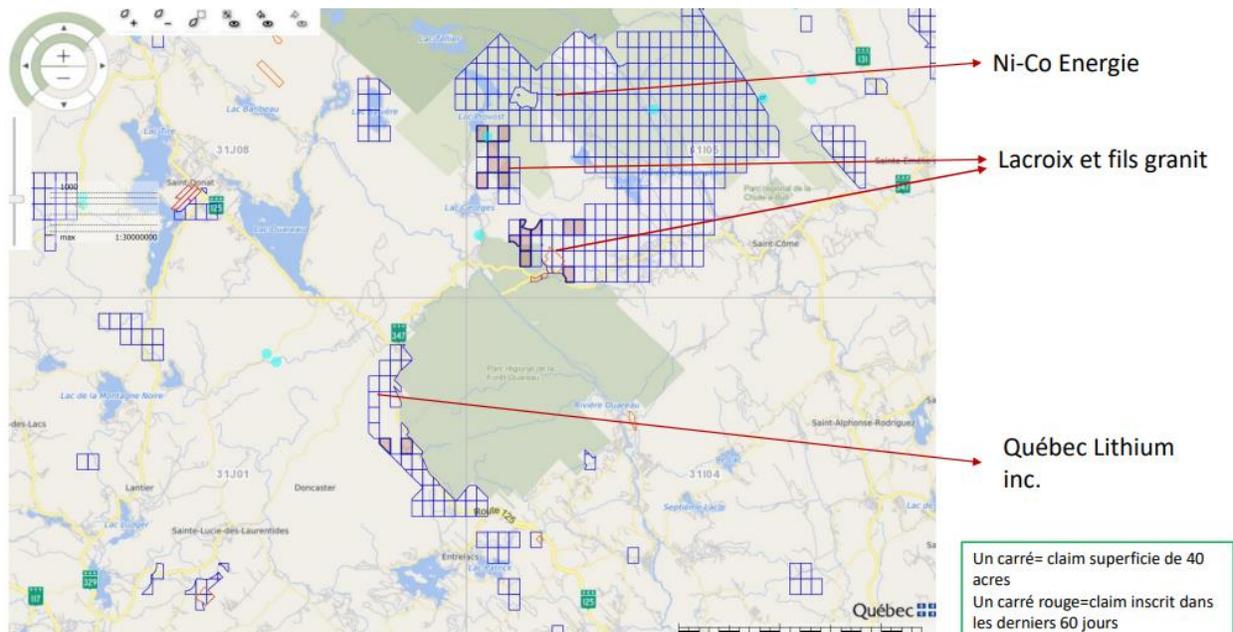
Cette invitation est principalement à l'intention des Associations et citoyens de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci.

Il y a une **réunion importante le 9 juillet 2024** à 18h30 à la salle communautaire de Notre-Dame-de-la-Merci située au 1948 chemin Notre-Dame-de-la-Merci.

Vous êtes possiblement au courant du fait que de nombreux **claims miniers** ont été octroyés récemment dans notre territoire.

La carte des claims est disponible sur le portail GESTIM (Gestion des titres miniers) du ministère des Ressources naturelles et Forêts.

La carte ci-dessous provient du GESTIM et démontre les claims (carrés à contour bleu) qui sont actuellement octroyés à trois compagnies minières.



Il y a depuis novembre 2023, une suspension temporaire dans l'octroi d'autres claims. Ce moratoire est en place afin de permettre la préparation d'une demande d'exclusion des secteurs de notre municipalité en les identifiant comme Territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM).

Ce processus est piloté par la MRC en collaboration avec la municipalité. De plus amples informations sont disponibles sur le site de la MRC.

<https://mrcmatawinie.org/territoire-incompatible-activite-miniére>

Depuis le 6 mai 2024, un nouveau règlement, exige aux compagnies minières de faire une **rencontre** avec la municipalité avant de procéder aux **travaux d'exploration** à impacts.

Les travaux d'exploration à impacts comprennent les travaux utilisant de la force hydraulique :

- L'excavation mécanisée en terrain meuble;
- Décapage de roc mécanisé;
- Échantillonnage en vrac;
- Sondage réalisé en terrain meuble et dans le roc;
- Levés géophysiques de sismiques réfraction utilisant des explosifs;
- Travaux effectués avec une pompe hydraulique à des fins d'orpaillage.

Comme déjà mentionné, une rencontre avec Ni-Co Énergie est prévue pour le 9 juillet à 18h30 à la salle communautaire de Notre-Dame-de-la-Merci située au 1948 chemin Notre-Dame-de-la-Merci.

Ni-Co Énergie **détient autour de 30 permis d'exploration** à venir sur les claims octroyés à Notre-Dame-de-la-Merci.

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour cette rencontre. **Ceci représente un enjeu important donc, soyez présents!**

La municipalité, en collaboration avec le comité (**NDM incompatible à l'activité minière, comité de vigilance**), est actuellement en processus de planification d'installation de panneaux d'affichage avec un message de mobilisation citoyenne. De tels panneaux d'affichage ont déjà été installés dans les municipalités dans la vallée de la Gatineau et des hautes Laurentides afin de démontrer qu'elles étaient contre cette exploration minière.

Nous vous attendons en grand nombre le 9 juillet 18h30 en **appui** à votre comité **NDM incompatible à l'activité minière, comité de vigilance**),

Suite à la rencontre, les membres du comité demeureront sur place pour une période d'échange avec les citoyens qui le désirent.

Au plaisir de vous voir en grand nombre le 9 juillet à 18h30!

N'hésitez pas à transmettre cette invitation à vos voisins, amis... l'information c'est important!